

La pétanque engrange les points

Hausse des licenciés, succès du National et du Challenge des associations : le point avec Jean-Pierre Maurance, responsable de l'activité.

Jean-Pierre Maurance, en deux ans la pétanque Ufolep a gagné une vingtaine d'associations (de 420 à 438) et plus de 1 500 licenciés (de 6 200 à 7 700). Comment l'expliquer ?



Là où nous sommes implantés, des clubs souvent précédemment affiliés à la fédération délégataire nous rejoignent pour participer à des concours plus conviviaux. Chez nous, pas d'enjeu d'argent ni de recherche du résultat à tout prix.

Et en ce qui concerne votre département, la Dordogne...

Nous sommes le premier comité Ufolep avec 1570 licences, et nous faisons jeu égal avec la FF pétanque. Il y a quelques années, nous avons contacté toutes les amicales laïques ne possédant pas de section pour en créer une, et à présent les gens se tournent naturellement vers nous. Nous arrivons même à saturation : organiser un calendrier avec 50 clubs, dont 12 sections d'amicale, devient compliqué !

Quel est le profil de ces licenciés : des hommes de plus de 50 ans ?

En Dordogne, nous avons beaucoup de retraités récemment revenus au pays, mais aussi 320 féminines. Au niveau national, celles-ci sont près de 2 000.

Y a-t-il beaucoup de clubs à double affiliation ?

C'est variable : dans l'Aube, tous les clubs sont à simple appartenance, quand en Pas-de-Calais la double appartenance est la règle. En ce qui concerne mon club des Albairiens, créé dans les années 1980 à Saint-Martial-d'Albarède, près d'Excideuil, nous n'avons fait qu'un bref passage en FFPJP¹.

Justement, comment êtes-vous venu à la pétanque ?

J'ai commencé dans les années 1970-80, avec mon prof de maths du collège, et tenu mes premiers « graphiques » dans les concours bien avant d'être majeur ! Le délégué Ufolep, qui m'avait repéré, venait me chercher pour officier sur les championnats. Nous avons ensuite créé notre club avec une bande d'amis. J'ai commencé trésorier, avec le maire de la commune pour tuteur adulte. Puis j'ai été président de mon association, responsable du secteur, de la formation départementale, de l'arbitrage...

Où la pratique Ufolep est-elle la plus dense ?

Outre la Dordogne, où nous accueillons deux clubs limitrophes de la Gironde, on peut citer l'Indre, la Creuse, la Haute-Vienne, la Corrèze, la région Auvergne-Rhône-



National 2024 à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne).

Alpes (Loire et Puy-de-Dôme), le Grand Est (Aube, Haute-Marne) et les Hauts-de-France (Nord, Pas-de-Calais).

Pourquoi avoir créé un Challenge des associations, réservé de préférence à celles et ceux ne participant pas au National ?

Ce challenge, qui se veut plus « décontracté », a été créé dans les années 2010. Mais la dynamique était retombée. Le Puy-de-Dôme l'a relancée il y a trois ans et, à l'avenir, l'idée est d'en organiser un au nord et un au sud, pour éviter les déplacements longs et coûteux. Même si cette année il n'y en a eu qu'un, fin août dans l'Aube, qui a réuni 248 participants représentant 28 équipes. La formule est plus souple : on joue en tête à tête, avec une doublette et une triplette mixte, et la possibilité de remplacer une féminine par un jeune. Un système de poules successives permet de jouer jusqu'au classement final du dimanche. Alors que sur le National, qui en juillet a réuni 1200 participants sur 200 terrains à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne), il y a 6 catégories : triplette Ufolep, triplette double appartenance, doublette mixte, doublette féminine, doublette jeune et triplette vétérans. Le plus difficile, c'est de recruter les jeunes : en Dordogne nous en avons 84, dont 20 féminines, mais nous arrivons à peine à réunir dix doublettes pour les qualifications.

Et comment se déroule la pratique à l'année ?

Ce sont généralement des concours, comme en Dordogne, où plus de 200 figurent au calendrier, avec une organisation en quatre secteurs. La participation au National dépend ensuite de qualifications, sur une journée ou plusieurs selon les départements. Il y a peu de départements où la présence de boudodromes couverts permet d'organiser un championnat à l'année qui décide des qualifiés. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PH.B.

(1) FFPJP : Fédération française de pétanque et jeu provençal